

royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

charles
maurras
30 ans après (page 9)

guerre
scolaire :
la faute

M 2242 - 373 - 6 F DU 6 JANVIER AU 19 JANVIER 1983 - 13ème année - N° 373 - 6 F

quand les "historiens" nous racontent des histoires...

Nul n'a jamais songé à exiger le devoir de réserve à quiconque s'intitule «historien». Pourtant les chances de se tromper en histoire sont grandes. Cela pose de graves problèmes politiques. En voici quatre exemples.

Nous retiendrons quatre travers affectant trop souvent les historiens.

1/ LE DILETTANTISME

Qui fait l'histoire et pourquoi ? Vous verrez qu'un jour nous serons obligés de changer le nom de notre mouvement parce qu'un illustre professeur de sciences politiques n'a pas pris la peine, dans son manuel-best seller, de se renseigner sur la signification du sigle NAR (1). Une erreur répétée trop souvent pour que l'on incrimine le typographe. Un homme qualifié de «politologue» lorsqu'il passe en vedette à la télévision, le soir de chaque scrutin, se permet de théoriser sur des sujets dont il ne sait quasiment rien. N'empêche, le voilà paré du titre d'«historien» par un journal parisien où il étale sa noire ignorance et rappelle, entre autre l'alliance de la NAF avec les gauchistes en mai 68... Victime du mythe ! L'affirmation n'a aucune base historique sérieuse. Rappelons que la NAF fut fondée en 1971. Cela nous permettra de refuser un débat stupide avec un homme dont l'ignorance ne cache, nous n'en doutons pas, aucune malignité à notre égard.

2/ LE VEDETTARIAT

Qui pourrait croire qu'il en est de même de la part d'Alain Decaux à l'égard du comte de Paris, voire de l'idée monarchique ? Au moment où le comte de Paris présentait ses Mémoires à la télévision, Decaux lança le pavé dans la mare : le comte de Paris est un assassin ! Voilà qui ramenait un événement politique à la dimension d'un sordide fait divers. Que le comte de Paris annonce une nouvelle initiative politique (2) et M. Decaux remet ça à la radio. L'assassinat en question (reconnu comme un acte de Résistance, ce qui n'intéresse pas M. Decaux, cela dit en passant) reste une affaire obscure, dont les témoins ne sont pas exempts de passion, voilà qui n'inquiète pas M. Decaux pour s'attaquer nommément et de la façon la plus grave à un vivant. Ac-

cusé d'avoir fait donner l'ordre (3) à Bonnier de la Chapelle d'assassiner l'amiral Darlan en 1942, que peut répondre le Prince, quarante ans après ? Ses Mémoires, des témoignages d'amis, des arguments logiques, la vraisemblance psychologique plaident pour son innocence... Mais déjà il a perdu devant la «tribune de l'histoire» puisqu'il est acculé à se défendre.

Et de quels moyens dispose-t-il face à un auteur à succès, vedette de la télévision, de la radio, de la presse ? La polémique ne fait que renforcer Decaux qui a tous les moyens de matraquer sa thèse qui n'est qu'hypothèse... malveillante (l'émission «la tribune de l'histoire», le samedi 17 décembre sur France-Inter, faisait bien ressortir son agressivité). La disproportion des moyens est telle que l'on est tenté de s'incliner avant de combattre.

3/ UNE MÉMOIRE COLLECTIVE MENSONGÈRE

C'est ce que firent les royalistes durant deux siècles en ce qui concerne Louis XVI (4). Après plus de vingt années de recherches, les Girault de Coursac sont enfin à même de démonter les mécanismes de ces trucages invraisemblables. Ils nous racontaient, aux mercredis de la NAR, comment les historiens les plus en vue, ceux qui font les articles, les livres, les films où l'on parle de Louis XVI, ont tous refusé, au cours de ces dernières années, de prendre connaissance des documents qui auraient pu modifier leur vérité apprise dans les livres. Plus un historien est spécialiste d'une période, et moins il y a de chances pour qu'il daigne s'intéresser aux travaux d'un autre, nous rappelait malicieusement Pierrette Girault de Coursac. La vanité comme explication du mensonge ?

4/ L'IDÉOLOGIE

Nous avons mauvaise conscience à revenir sur le cas d'un de nos anciens professeurs récemment disparu. Pourtant si l'on considère le regain de considération

qui entoure l'œuvre d'Albert Soboul «grand historien» de la Révolution française, (abondamment réédité en ces temps de célébration de 1789). On ne peut que se demander s'il s'agit bien du même Soboul qui fut convaincu de plagiat par M. Furet il y a si peu de temps. Il y a de quoi s'inquiéter sur le sort de la vérité historique dans les années à venir. Et pour ces fêtes de célébration de 1789, c'est M. Manceron, auteur de romans «historiques» sur la Révolution, qui se chargera de la propagande. Gageons qu'il se souciera de la vérité comme d'une guigne.

Frédéric AIMARD

- (1) Pour «l'histoire», grâce à M. René Rémond, nous resterons donc la «Nouvelle Action Révolutionnaire».
(2) «Le Monde» du 30 juin 1982.
(3) ... au cours d'une crise de paludisme et dans un pyjama à rayures prêtée par un ami - dernier détail dont «tout Alger était au courant» d'après Decaux, dont on se demande s'il est sain d'esprit dans son acharnement à accumuler des preuves aussi «accablantes».
(4) «Enquête sur le procès du roi Louis XVI», La Table Ronde, prix franco : 187 F.

la deuxième gauche

En juin dernier, le comte de Paris indiquait le rôle positif joué par les syndicats dans le dialogue social et il soulignait tout particulièrement celui de la CFDT. La parution du livre «la deuxième gauche» consacré au syndicat d'Edmond Maire nous a semblé un événement important.

Comme pour expliquer ce titre énigmatique, l'ouvrage de Patrick Rotman et Hervé Hamon porte en sous-titre : «Histoire intellectuelle et politique de la C.F.D.T.»

De fait, les compères nous embarquent dans une drôle d'aventure dont nous ne pourrions ressortir qu'une fois leur livre dévoré. C'est plus de soixante ans d'histoire sociale de la France qu'ils déroulent devant nos yeux. Entre la naissance de la CFDT, à la Toussaint 1919, inspirée par l'encyclopédie Rerum Novarum et l'accession au pouvoir, un certain 10 mai, de François Mitterrand, que d'événements ! Hamon et Rotman les égrenent, marquant les

un ministre sur la d

Début décembre, M. Charles Hernu, ministre de la Défense, s'est rendu à Epinal, vieille ville de garnison. Au terme de son allocution, notre collaboratrice Régine Judicis, membre du conseil municipal de la ville, a pu s'entretenir quelques instants avec lui.

Le Ministre est un homme affable, qui a retiré de sa longue fréquentation des militaires (il était responsable des questions de Défense au Parti socialiste) le goût des opinions tranchées. Aussi, quand je lui ai demandé s'il comptait prochainement supprimer une conscription inutile et coûteuse, le Ministre me répondit qu'«il n'en était pas question». Fidèle à sa doctrine du citoyen-soldat, M. Hernu estime en effet que chacun doit participer à la défense du pays et qu'il convient de ne pas couper l'armée de la nation. Ces considérations morales et civiques honorent le Ministre, mais ne répondent pas à la question posée, qui est celle de l'efficacité du service national dans la défense du pays. En outre, dans sa profession de foi civique, le Ministre n'a pas paru se souvenir que l'armée de la nation - celle des citoyens, celle qui n'est

pas «coupée du pays» - a été pour le patronat un excellent instrument de la répression anti-ouvrière, dont la Lorraine garde le sanglant souvenir.

La volonté du Ministre étant ce qu'elle est, j'ai ensuite voulu vérifier la cohérence de sa doctrine en lui demandant quand il comptait étendre le service national aux femmes. «Il n'en est pas question» a rétorqué M. Hernu, qui semble décidément apprécier cette formule. Pourtant, il me semblait logique que l'armée des citoyens soit aussi celle des citoyennes, qui font partie intégrante de la nation et qui revendiquent l'égalité des droits. A cette remarque, le Ministre a répondu qu'il était en train de développer le volontariat féminin, mais que les femmes n'étaient «pas prêtes» et que, par ailleurs, elles n'étaient certainement pas favorables à cette idée.

ème

étapes, dégageant l'essentiel, dressant, au passage, le portrait des hommes importants.

1937 : fondation du SGEN, affilié à la CFTC, mais dont les bases sont laïques. Paul Vignaux est un des pionniers; c'est un «catholique républicain», d'une école de pensée d'ailleurs hostile à l'Action française. Très vite il devient «l'intellectuel» de la CFTC. Après la guerre, pendant laquelle les dirigeants de la CFTC participent à la Résistance, il anime l'équipe de «Reconstruction». Ce modeste bulletin ronéoté, né en 1946, va cristalliser l'action d'un courant, minoritaire jusqu'en 1961 à la CFTC; nombre de ceux qui animent aujourd'hui la CFDT en sont issus.

1953 : l'option socialiste de «Reconstruction» est exprimée publiquement; c'est un socialisme démocratique : «ce terme traduit à la fois la volonté d'action anticapitaliste et le refus délibéré du communisme».

éfensive

Réponse une fois encore contestable : les femmes ne sont ni plus ni moins «prêtes» que les hommes et ces derniers, si on leur demandait leur avis, ne seraient pas nécessairement «pour» le service. A ce sujet, j'aurais pu faire remarquer au Ministre que certains changements avaient été entrepris ou réalisés sans que les citoyens soient vraiment «pour». Ainsi l'abolition de la peine de mort - très bonne mesure - ou l'intégration de l'école libre dans le service public qui, elle, ne se justifie pas du tout. Mais c'était engager un autre débat...

Pour les questions qui sont de la compétence de M. Hernu, les choses sont claires en tous cas : le service national, dont l'utilité militaire n'a pas été démontrée, continuera de s'accomplir dans l'inégalité. Mais je n'avais sans doute pas compris que «citoyen» n'était pas un terme générique et qu'un homme restait un homme, sacré non d'une pipe !

Régine JUDICIS

1961 : Eugène Descamps est élu secrétaire général; l'ancienne minorité accède à la majorité.

1964 : le changement de nom et de statut entérine l'évolution amorcée. La CFDT est née. Mais au prix d'une rupture déchirante : «les gueules noires (les mineurs) de la CFTC brandissent leur sigle comme un drapeau qu'ils ont imposé en se battant pied à pied contre les stalinien et même les socialistes intolérants».

1968 : E. Descamps tient à la solidarité avec les étudiants. Des hommes comme Albert Detraz, saisissent le sens du séisme libérateur : «les masses se sont couchées sur un divan».

1971 : élection d'Edmond Maire au Secrétariat général. Originaire d'une famille nombreuse et très catholique; éducation rigoureuse. A l'époque il passe pour un intellectuel froid. Les événements se chargeront de rétablir la vérité.

Cette chronologie n'est pas exempte d'anecdotes savoureuses et significatives. En mai 1968, un jeune secrétaire d'Etat aux affaires sociales sert de contact entre H. Krasucki et le Premier ministre. Georges Pompidou misera d'ailleurs, à Grenelle, sur la division syndicale en traitant ostensiblement avec la puissante CGT, qu'il préfère parce qu'elle est sans surprise et que ses revendications sont quantitatives. Le jeune secrétaire d'Etat a pour nom Jacques Chirac...

De même, nous apprenons que lorsqu'un certain Michel Rocard, venu du PSU, entre au P.S., l'état major de la CFDT trempe dans le «complot».

Mais alors, pourquoi «la deuxième gauche»? Ce titre n'est pas innocent : il marque les affinités, mais aussi et surtout les distances entre la CFDT et la gauche politicienne «traditionnelle». En 1972, le syndicat n'est pas enthousiasmé par la signature du programme commun : «les luttes servent d'appoint pour faire aboutir un programme élaboré par les états-majors». De même, le congrès d'Epinal laisse les cédétistes sceptiques. Pour eux, le P.S. s'est donné les moyens d'obtenir le pouvoir, non de le remettre aux «travailleurs». Même si la centrale a constamment appuyé François Mitterrand, beaucoup de ses membres entrés au P.S. n'y sont pas toujours très à l'aise. Cela se comprend quand on sait que, pour un homme comme Edmond Maire, «faire gagner le pari de l'incertitude au mouvement ouvrier

c'est un enjeu culturel qui n'est guère évident». Par «incertitude», il faut entendre absence d'idéologie sécurisante, mais totalitaire en puissance. La CFDT est marquée par un puissant courant anti-étatisme et anti-hiérarchique. Ce n'est pas spécialement le cas de la gauche en général, et du P.S. en particulier (pour ne pas parler du P.C.). En utilisant l'expression «deuxième gauche» Hamon et Rotman restent, certes, prisonniers des clivages habituels; mais ils soulignent combien le bouil-



lonnement, source de contradictions, mais aussi d'imagination, marque la CFDT.

On pourrait peut-être reprocher aux auteurs un brin, sinon de complaisance, du moins de complaisance. Ils «glissent» un peu vite même s'ils le mentionnent clairement, sur le torpillage de la candidature potentielle de Charles Piaget (LIP) aux présidentielles de 1974. Par ailleurs, la CFDT a-t-elle «collé» aux événements de 1968 d'aussi près qu'Hamon et Rotman le laissent entendre? Mais ne faisons pas la fine bouche, «La deuxième gauche» est un livre important. Il met en évidence la distance qu'il y a entre les appareils politiques et les aspirations populaires. Ce n'est pas son moindre mérite.

Alain SOLARI

Hervé Hamon et Patrick Rotman - La deuxième gauche, histoire intellectuelle et politique de la CFDT - Ramsay. Prix franco : 81 F.

actualité
monarchique

municipales au portugal

Au Portugal, le recul électoral subi par l'Alliance Démocratique n'a pas affecté le Parti Populaire Monarchique qui consolide ses positions et devient la cinquième force politique par le nombre de ses élus.

Les résultats des élections locales du 12 décembre sont jugés très satisfaisants par les dirigeants du Parti Populaire Monarchique. Certes, l'Alliance démocratique, coalition dont ils font partie, a subi un net recul passant de 47% des suffrages en 1979 à 42%. Mais le PPM, quant à lui, a obtenu un nombre important d'élus (119 sous ses propres couleurs et 550 au titre de la coalition) et a pu mesurer, dans les secteurs où il présentait des listes homogènes son impact électoral accru puisqu'il obtient une moyenne de 6% des suffrages. Pour mesurer le chemin parcouru il suffit de se rappeler qu'aux premières élections d'avril 1975 le PPM n'avait obtenu que 0,6% des voix.

Nos amis royalistes portugais ont tiré un certain nombre d'autres enseignements de ce scrutin. Dans les quelques endroits où ils avaient refusé l'alliance avec le PPM leurs partenaires subissent un échec cuisant (20% de recul) et perdent les municipalités. A Lisbonne, le PPM avait refusé de soutenir les listes de l'Alliance démocratique en raison de la politique du «tout béton» de la municipalité sortante, la coalition y subit un fort recul et perd la majorité absolue qu'elle détenait dans les conseils municipaux.

Le PPM a confirmé par ce scrutin le rôle indispensable qu'il joue dans le maintien au pouvoir de la majorité actuelle. Au moment où courent, à Lisbonne, des rumeurs d'élections générales anticipées cette confirmation vient à son heure.

Y.A.

"ce qui a été brisé ne se reconstituera pas"

Nous ne refuserons jamais le débat sur la pensée constitutionnelle du général de Gaulle, question essentielle à qui veut rappeler la France à son projet politique naturel - or c'est là notre volonté. M. Pascal Sigoda, qui fut militant gaulliste et notamment représentant départemental de l'U.J.P., estime avoir une interprétation à faire prévaloir sur cette question. C'est pour cela qu'il a publié une tribune dans «Le Monde» du 9 novembre. C'est pour cela également qu'il désire continuer le débat avec nous après notre réaction à cette tribune (cf «Royaliste» 370). Nous laissons à nos lecteurs le soin de juger si ses arguments sont déterminants. Nous apporterons encore, au cours des mois à venir, de nouveaux témoignages qui donneront, pensons-nous, un tour décisif à ce débat fondamental.

«La vigueur et la passion de la réaction suscitée me prouvent que j'ai touché là un point sensible et litigieux. Je conçois certes que les nécessités d'un organe de combat amènent à des approximations et à des amalgames, mais l'usage d'une citation séparée de son contexte m'oblige à reprendre quelques banalités de base et à user d'autre citations.

— Dans la conception gaullienne et républicaine, la légitimité du Président de la République est incontestablement liée à l'expression de la volonté populaire et non à l'hérédité.

— La légitimité d'un régime, comme le note Philippe de Saint Robert «ne découle pas d'un système politique donné, mais tout système doit découler d'elle, sous peine de perdre sa source historique et de n'être plus que l'appareil légal d'une volonté qui se meurt dans une nation qui ne persévère plus dans l'être.» (1)

Cette interprétation est largement partagée (2). Le général de Gaulle la développa particulièrement Place de la République le 4 septembre 1958, où il déclara : «C'est en un temps où il lui fallait se réformer ou se briser que notre peuple, pour la première fois, recourut à la République. Jusqu'alors au long des siècles, l'Ancien Régime avait réalisé l'unité et maintenu l'intégrité de la France. Mais tandis qu'une immense vague de fond se formait dans les profondeurs, il se montrait hors d'état de s'adapter à un monde nouveau. C'est alors... qu'apparut

la République. Elle était la souveraineté du peuple, l'appel de la liberté, l'espérance de la justice. Elle devait rester cela à travers les péripéties agitées de son histoire. Aujourd'hui, autant que jamais, nous voulons qu'elle le demeure.» Cette citation illustre tout à fait la conception unitaire et républicaine qui fut aussi celle de Michelet, Péguy et Malraux.

Il n'est cependant pas question de nier le fait qu'un esprit monarchique (et bonapartiste ?) a imprégné la constitution de la Cinquième République. Le mot du général de Gaulle : «Nous avons rétabli la monarchie, mais c'est une monarchie élective» se retrouve dans «La monarchie républicaine» de Maurice Duverger et dans le «monarque républicain» de Michel Debré. En n'oubliant pas le côté facile et provocateur de la formule, il faut aussi voir que le général de Gaulle affirmait surtout qu'aucun régime n'avait de supériorité sur les autres. D'autre part, ne reproche-t-il pas aux Valois, dans «La France et son armée», de s'être lancés «dans les folles guerres d'Italie quand déjà s'allongeait l'ombre de Charles Quint». De même, il constatera à Londres en avril 1942 que «la France préfère gagner la guerre avec le général Hoche que la perdre avec le maréchal de Soubise».

Certes, le général de Gaulle semble avoir eu une certaine nostalgie de la légitimité de la monarchie, mais l'histoire ne se fait pas

avec des nostalgies ou à travers des songes, mais bien dans les réalités, les circonstances, les contingences. Or, il est une réalité d'une grande importance : le rejet total de toute solution monarchique (et particulièrement héréditaire) par le peuple français, et le résultat obtenu par Monsieur B. Renouvin lors des présidentielles de 1974 en témoigne. Il apparaît donc que, sauf catastrophe nationale majeure, ce qui a été brisé ne se reconstituera pas de sitôt.

Ceci étant posé, je voudrais souligner une chose concernant l'article de «Royaliste», c'est le glissement progressif conduisant d'un «esprit» monarchique, peut-être admissible dans l'étude de la constitution, voire d'un «songe» sur la monarchie héréditaire, à l'affirmation d'un projet gaullien dans ce domaine.

Il nous reste également à envisager la question des rapports avec le comte de Paris. Je sacrifierai encore aux citations et aux références puisqu'elles m'ont été demandées. Dans «Le fil de l'épée» (3), de Gaulle rappelle que «la perfection évangélique ne conduit pas à l'empire. L'homme d'action ne se conçoit guère sans une forte dose d'égoïsme, d'orgueil, de dureté, de ruse.» Sur cette question, les témoignages s'accordent à reconnaître chez le général de Gaulle une parfaite maîtrise de la provocation et de l'ambiguïté dans ses entretiens. En particulier, à l'époque de la guerre d'Algérie, il n'était pas rare de voir deux personnes d'opinions radicalement opposées sortir d'une entrevue avec le Général, persuadées toutes deux qu'il abondait dans son sens. L'examen des textes et des mémoires montre que chacun choisissait en fait l'interprétation qui lui était la plus favorable. De même, sur l'épisode de Baden-Baden en 1968, les témoignages de l'Amiral de Gaulle, des généraux de Boissieu et Massu, les mémoires de Georges Pompidou sont l'objet des versions les plus diverses. Les deux citations du général de Gaulle rapportées me semblent relever de la même veine. J'y vois d'une part la reconnaissance des services rendus à la nation par la Maison de France, et d'autre part la possibilité que dans l'avenir, d'autres services puissent être éventuellement rendus à l'échelon suprême. Libre à vous d'y voir un encouragement plus accentué en faveur d'une restauration monarchique.»

Pascal SIGODA

(1) La constitution française : principe et pratique : «Espoir» numéro 3.

(2) A ce sujet, R. Capitant, «Ecrits politiques», Flammarion. JP Bled numéro 1, «Etudes Gaulliennes...» J.P. Cointet, numéro 31/32, etc.

(3) Berger-Levrault, p. 75.

■ Nous rendions compte récemment de plusieurs livres consacrés à l'action de Charles de Gaulle. (1) Un nouvel ouvrage, venu s'ajouter à une liste déjà longue, revêt une grande importance (2). Parce qu'il est écrit, et de belle manière, par l'un des hommes les plus proches du Général, son gendre Alain de Boissieu. Mais surtout parce que son témoignage, comme l'a écrit La Richardais, confirme ce que, dans ses «Mémoires d'exil et de combat» Mgr le comte de Paris avait révélé sur ses relations avec le fondateur de la Vème République et sur leur projet commun de voir élire le Prince en 1965 à la présidence de cette République renouvelée.

«Pour servir le Général», titre de ce deuxième volume des mémoires du général Alain de Boissieu, fait suite à «Pour combattre avec de Gaulle» qui traitait de la période de la guerre. L'auteur reprend son récit au début de 1946, au moment où il vient d'épouser Elisabeth de Gaulle et où le Général, en désaccord avec les partis et condamnant le projet de constitution qu'ils préparent contre lui, a quitté le pouvoir.

Face aux mesquineries du personnel dirigeant de l'époque et pour protester notamment contre une attaque inadmissible du journal «Le Populaire», Alain de Boissieu quitte lui-même l'état-major de la Défense nationale pour prendre un poste en Afrique équatoriale française. Après un passage à l'Ecole de Guerre, il recevra ensuite un commandement en Algérie. Mais son éloignement ne l'empêche pas de suivre de très près les événements de portée nationale ou internationale sur lesquels il bénéficie souvent des confidences de son beau-père.

Sont ainsi évoqués : la guerre d'Indochine et l'action de l'amiral d'Argenlieu, nullement hostile - comme on le lui a reproché - à l'indépendance du Vietnam mais qui ne voulait pas le livrer au communisme; la mort accidentelle de Leclerc, sur lequel Charles de Gaulle fondait de grands espoirs pour l'avenir; l'histoire du RPF dont le Général estimait à sa juste valeur le dévouement de ceux qui y participèrent; l'erreur de calcul commise en 1951, lors des apparentements; enfin l'affaire algérienne, sous la IVème République et sous la Vème République, et l'action de l'OAS.

pour servir le général



■ le général de Gaulle en compagnie d'Alain de Boissieu

Quand le général de Gaulle voulait faire du comte de Paris son successeur.

Alain de Boissieu rend à juste titre les «ultras des deux bords», FLN et OAS, coresponsables de l'échec de la solution qui aurait fait accéder l'Algérie à l'indépendance tout en maintenant sur son sol une communauté européenne dont Boumedienne reconnaitra un jour que le départ a retardé le décollage économique de son pays. Témoin direct de l'attentat du Petit-Clamart et des journées de mai 1968, Boissieu apporte, d'autre part, sur ces événements de très utiles précisions.

Mais, comme nous le disions en commençant, c'est un témoignage capital qu'il nous livre sur les relations entre Charles de Gaulle et le comte de Paris, confirmant ainsi en tous points le récit que celui-ci en avait fait.

Ayant accompagné son beau-père lors de leur première rencontre, le 13 juillet 1954, il enregistra au retour une interven-

tion très nette au sujet du Prince : «Si je reviens un jour aux affaires, j'essaierai de lui confier une tâche nationale». Suivent le rappel de leurs entretiens, de leur correspondance et celui des principaux articles approuvant la politique algérienne du Général et publiés dans le «Bulletin de Mgr le comte de Paris» sous des titres tels que : «De Gaulle a raison», ou «Contre la haine».

Lors du remplacement de De Gaulle après l'affaire des barricades, Charles de Gaulle songe à désigner le Prince - qui y était tout disposé - comme son représentant à Alger. Cette nomination, en rétablissant la confiance, entre les deux communautés aurait peut-être permis d'éviter le putsch des généraux et ses conséquences.

Le Premier ministre s'était malheureusement opposé à ce projet et, de son côté, André François-Poncet, tout aussi hostile au

général de Gaulle qu'au comte de Paris, refusa de céder la présidence de la Croix-Rouge française, comme le lui avait fait demander le général pour permettre au Prince de se faire mieux connaître des Français et de préparer ainsi sa candidature à l'élection présidentielle de 1965.

Ce second projet n'ayant pas non plus abouti, le Prince n'était pas assez connu et n'avait donc aucune chance de se faire élire contre François Mitterrand. C'est ce qui détermina, pense Alain de Boissieu, la décision du Général de se représenter lui-même.

Il sera en tout cas désormais difficile de nier l'existence d'un projet qui aurait fait du comte de Paris le second président de la Vème République, étant bien entendu, ajouterons-nous, que comme le Prince l'avait affirmé au Général lui-même et à ceux qui étaient informés de ses intentions - il ne s'agissait pas d'une restauration monarchique. «Devenant candidat, je cessais, pour de bon, d'être prétendant» a-t-il écrit lui-même dans ses «Mémoires d'exil et de combat». A la différence de Louis-Napoléon Bonaparte, je ne mentirai pas au peuple et ne trahirai pas mon serment» avait-il déclaré alors devant quelques hommes politiques - parmi lesquels le regretté Edmond Michelet - qui formaient autour de lui une sorte de conseil.

Nous ajouterons encore que, dans l'entourage du général de Gaulle, beaucoup s'opposaient énergiquement à cette idée, à commencer par son second Premier ministre. «Vous êtes le seul à croire à la possibilité d'un tel projet» dit un jour, à Edmond Michelet, Georges Pompidou !

Envers ce dernier, Alain de Boissieu - comme beaucoup de gaullistes y compris Edmond Michelet, dont nous citons le témoignage - est assez indulgent, retenant les services qu'il rendit longtemps au Général, plus que sa déclaration de Rome qui fut cependant une des causes de l'échec du référendum de 1969. Mais cette indulgence même ne rend que plus objectif un témoignage parfaitement conforme à la vérité objective, dont la lecture intéressera, nous l'espérons, de nombreux Français, à commencer par les royalistes.

R. LA TOUR

(1) «Royaliste» 372.

(2) Alain de Boissieu «Pour servir le Général» Plon. Prix franco : 83 F.

demande de documentation

Si ce numéro vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom : Prénom :
Année de naissance : Profession :
Adresse :
.....

désire recevoir, sans engagement de ma part une documentation sur le mouvement royaliste.

Bulletin à retourner :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

● **Royaliste** : Le ministre de l'Education nationale a rendu public le texte sur l'insertion du Privé dans le secteur public. Après les réactions très hostiles des responsables de l'école libre, M. Savary a déclaré que ce texte ne devait pas être pris comme seule base de négociation mais comme un cadre à ces discussions. Alors, à quoi s'en tenir aujourd'hui ?

Gérard Leclerc : Il est beaucoup plus difficile de parler de ce texte maintenant que lorsqu'il a été présenté. Car depuis, le ministre a pris à nouveau la parole et depuis les choses sont beaucoup moins claires. D'abord ce texte a une idée force, un pivot autour duquel tourne toute la réforme : l'Etablissement d'intérêt public (EIP). Jusqu'alors, c'est-à-dire depuis le début de la cinquième République, nous vivions sous le système établi par la loi de Michel Debré (31 décembre 1959), c'est-à-dire sous un régime de contrat. Un établissement privé pouvait établir un contrat avec l'Etat, nous avons donc affaire à deux parties.

Le projet de M. Savary remet en cause toute cette politique contractuelle pour remplacer le contrat par quoi ? Par cette notion d'Etablissement d'intérêt public. C'est une notion que les juristes connaissent bien, car elle existe depuis longtemps mais elle est brusquement réapparue avec la loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique du 15 juillet dernier que Jean-Pierre Chevènement a fait adopter. Le ministre de la Recherche propose

projet savary : "excellence exécutable pour le privé"

dans ce texte, à des entreprises privées, de réaliser certains projets avec l'Etat dans le cadre d'un montage juridique : les Groupements d'Intérêt Public (GIP). Par exemple, une société pétrolière veut faire une prospection dans la mer du Nord. Elle crée donc avec l'Etat un GIP dans le but de réaliser un objectif précis. Mais ce qui est important c'est de voir qui dispose du pouvoir : l'Etat est majoritaire. Et d'autre part l'objectif est restreint, il ne recouvre pas toutes les activités de l'entreprise en question.

Ce qui distingue donc les EIP de M. Savary des GIP de M. Chevènement c'est que l'objectif recouvre dans les EIP toutes les activités de l'établissement.

Jusqu'ici comment fonctionnaient les établissements privés ? A la base il y a une association - d'anciens élèves, de parents, d'enseignants - donc un Pouvoir associatif.

Ce pouvoir associatif participera toujours au Conseil d'établissement qui sera désormais tripartite. L'Etat et les collectivités locales y siègeront. Ce qui reste flou dans le projet c'est cette réparti-

tion des pouvoirs. La logique du texte, à travers ses imprécisions, c'est que se sera la puissance publique qui disposera du pouvoir (1).

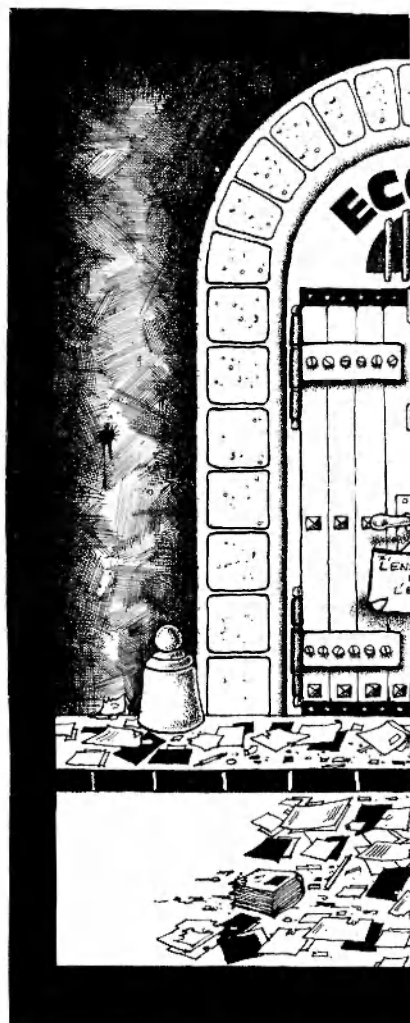
Dans cette hypothèse le secteur privé, à majorité catholique, sera effacé. Ce qui faisait que le secteur privé avait une existence propre c'est qu'il disposait de la maîtrise de sa gestion par l'intermédiaire de ses associations et d'autre part que ce n'était pas l'Etat qui nommait les directeurs d'établissement mais l'autorité diocésaine et les conseils d'établissement choisissaient eux-mêmes les équipes pédagogiques. Si l'on comprend que dans la logique de ce texte les chefs d'établissement ne seront plus nommés par l'autorité diocésaine mais par les recteurs, que les enseignants seront fonctionnarisés, que leur recrutement et leur affectation seront décidés par le ministère et les recteurs, on admettra qu'il ne reste plus rien de l'Ecole libre.

Il n'y aura plus de dualisme scolaire et les EIP ne jouiront que d'une autonomie restreinte à l'intérieur du secteur public. Le texte parle de «marge de responsabilité». Dans cette autonomie restreinte, les établissements devront réaliser leur projet éducatif. La référence spirituelle figure dans le texte mais il faut souligner qu'elle est placée au même niveau que les activités dites complémentaires (internat, classe de neige) ou que des activités sportives... La référence spirituelle est un peu noyée.

On peut très logiquement comprendre les réactions de l'enseignement privé et en particulier de l'enseignement catholique qui en représente 93%, qui redoute d'entrer dans un système particulièrement étouffant et indifférencié. En particulier la réaction de Mgr Honoré, archevêque de Tours chargé au sein de l'épiscopat des problèmes d'éducation, qui a employé le terme «d'Hara Kiri», qui a comparé ce texte à un «toboggan» et qui n'hésite pas à parler d'«holocauste». Même si ses paroles sont cruelles, on ne peut pas lui donner tort au regard du texte.

Après ces réactions, M. Savary a tourné très habilement la question en indiquant que ses propositions étaient soumises à négociation et non pas seulement leurs

Gérard Leclerc a rencontré tous les protagonistes de la question, des catholiques, des communistes, des socialistes, en tant que spécialiste de ces questions.



■ «Réinjecter la dynamique du Privé dans l'

modalités d'application comme on le croyait au départ. Le ministre a employé le terme de «cadre» de négociation : formule terriblement ambiguë. Est-ce que cela signifie simplement que le cadre ce sont les têtes de chapitre du texte : la carte scolaire, le statut des enseignants, la nomination des chefs d'établissement ou bien est-ce que c'est le cadre général du projet ? De l'interprétation qu'on fait de la notion d'établissement d'intérêt public dépend toute la cohérence du texte ! Imaginons par exemple que les associations gardent le pouvoir de décision à l'intérieur de ce cadre et toute la physionomie du projet est modifiée.

communiqué de la n.a.r.

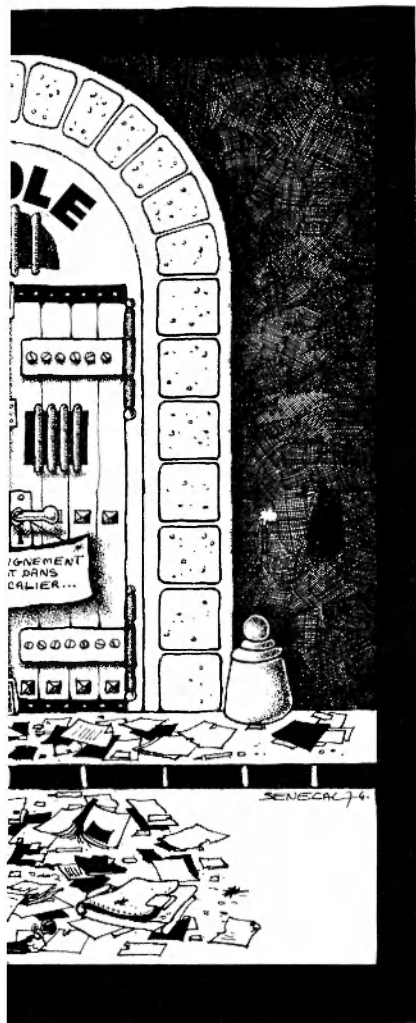
Au lendemain de la publication des propositions du Ministre de l'Education Nationale pour la réduction du dualisme scolaire, la Nouvelle Action Royaliste s'inquiète vivement des conséquences éventuelles d'une absorption de l'enseignement privé dans le système public. La remise en cause du principe associatif dans ce domaine et la mainmise totale de la puissance publique sont contraires à la volonté décentralisatrice du pouvoir et à la nécessaire rénovation de l'école en France. Sans méconnaître la volonté du ministre d'injecter dans les établissements publics des pratiques de participation et de plus grande au-

tonomie, la Nouvelle Action Royaliste pense que son projet détruira ses espoirs. Ce n'est pas en supprimant l'existence propre de l'enseignement libre et en l'enserrant dans un système juridique étouffant que l'on fera avancer la transformation des structures et des mentalités. Le ministre s'est mis dans un mauvais pas. La Nouvelle Action Royaliste espère que le gouvernement aura la sagesse d'éviter une crise domageable à l'unité de la nation et l'audace d'imaginer enfin autre chose.

Paris, le 22 décembre 1982

nt pour le public

dans le cadre de sa profession, elle scolaire : un ministre, syndicat, enseignement privé. C'est donc l'ancien scolaire qu'il a répondu à



ne école publique en crise.

D'autre part si ce projet n'est pas la base des négociations, dans quel esprit et sur quoi vont-elles s'ouvrir ? On revient à la case départ. Chacun des partenaires va venir négocier avec son propre projet. L'enseignement catholique va venir défendre son existence propre et les syndicats d'enseignants regroupés dans la FEN et le CNAL (Comité National d'Action Laïque) avec la volonté d'en finir avec l'enseignement libre par une intégration totale et sans condition.

● **Royaliste** : Il y a une autre ambiguïté fondamentale dans ce texte, c'est qu'au départ le ministre avait dit qu'il soumettrait une

réforme globale de l'enseignement (public et privé). Or le texte traite essentiellement de la manière dont pourra se faire l'intégration du privé dans la machine de l'Education nationale ...

Gérard Leclerc : C'est là tout le problème. M. Savary dans ses dernières interventions a souligné que ce texte s'appliquait bien à l'ensemble du système éducatif. Et je pense que M. Savary est sincère. Je pense que pour lui comme pour les gens qui l'entourent au ministère - qui sont loin de partager les positions sectaires du CNAL - le vrai problème c'est bien celui de la rénovation du système scolaire. Ils veulent, en fait, rénover ce système scolaire extrêmement défectueux en y injectant massivement la dynamique du Privé. Cette dynamique du privé avec ses habitudes, ses méthodes de travail, son souci du projet pédagogique.

Ce texte aura eu donc un mérite au moins, c'est de montrer ce à quoi rêvait le ministère de l'Education nationale pour transformer le système scolaire tout entier. Et si on voulait formuler un jugement un peu lapidaire sur ce projet on pourrait dire qu'il est excellent pour l'enseignement public et exécrable pour l'enseignement privé. Dans l'enseignement public, Mai 68 n'a pas réussi à faire ça ! Ce serait un grand progrès. Il injecterait de la participation réelle, il créerait une équipe pédagogique autonome avec la possibilité de se concerter pour mettre en œuvre des projets spécifiques à chaque établissement auquel s'ajouterait un certain assouplissement de la carte scolaire... Pour le Public, c'est parfait.

Le ministre a fait là une espèce de pari qui était promis à l'échec premièrement parce que l'enseignement libre ne tient pas à perdre sa spécificité même dans un service public rénové et d'autre part - et surtout - parce que le lobby le plus puissant, la FEN et le CNAL, n'accepteront jamais un changement aussi fondamental. C'est pourquoi Mgr Honoré avait cette formule : «Je reconnais les intentions généreuses de ce projet, mais M. Savary n'a pas les moyens de faire sa réforme.»

● **Royaliste** : Effectivement les réactions syndicales ont été très mitigées. Ces organisations restent très opposées à une décentra-

lisation et à la définition de projets éducatifs autonomes parce que cela demande en premier lieu un effort de réflexion et d'innovation dont elles semblent incapables, et d'autre part parce que cela remettrait en question leurs structures syndicales hiérarchisées, bureaucratiques et centralistes ...

Gérard Leclerc : Tout à fait. Et cela nous amène à faire une analyse politique. Remontons aux origines : lorsque Michel Debré a réalisé cette politique des contrats, il s'est heurté à la gauche et notamment au CNAL qui s'est créé à ce moment là en réaction et avec l'appui des partis de gauche. Et cela a toujours été un des leit-motifs de la gauche que de dénoncer cette politique contractuelle qui avait eu le mérite, soulignons-le, de faire la paix scolaire dans ce pays. Et lorsque la loi Guemur est venue s'ajouter à la loi Debré comme un complément logique et de justice, les responsables du CNAL ont protesté. Et cette constante au sein de la gauche, extrêmement vivace et dure, a réussi à imposer au candidat Mitterrand cette promesse d'un grand service public et laïc de l'Education.

Je crois que les choses ont évolué aussi du côté de la majorité présidentielle et surtout au sein du Parti dominant. Il n'y a pas d'homogénéité de pensée sur cette question ni au Parti socialiste, ni au gouvernement. Trois grandes tendances se dégagent. L'une, informelle, inorganisée qui pense que la situation actuelle est acceptable. Il est de notoriété publique et les journaux de l'opposition ne se privent pas de le souligner que nombre de ministres socialistes ont été formés dans l'enseignement privé et que certains placent leurs enfants dans de tels établissements. L'autre tendance, c'est celle du CNAL (2) et de la FEN qui use et abuse de sa «légitimité» historique. Chacun sait que la gauche et le PS ont toujours trouvé un soutien actif parmi les enseignants qui forment une base de recrutement naturelle. La troisième tendance, «centriste» en quelque sorte, a pour pivot les cédétistes du SGEN qui ne souhaitent pas la guerre scolaire et on retrouve leur préoccupation d'apaisement et de réflexion dans l'entourage du ministre en la personne de M. Jouain-Lambert par exemple. C'est un courant plus autogestionnaire et qui tient compte de l'expérience et du modèle du privé dans ses analyses. Les ambiguïtés et le flou de ce projet résultent en grande partie du compromis impossible entre ces différentes sensibilités.

● **Royaliste** : Les responsables de l'enseignement libre ne s'attendaient tout de même pas, de la part de la gauche et compte

tenu de cette diversité de point de vue, à une reconduction pure et simple de la politique des contrats.

Gérard Leclerc : Il faut dire tout d'abord que l'enseignement privé n'était pas demandeur. Les responsables étaient tout à fait ouverts, et ils l'ont dit au ministre, à une discussion sur les problèmes de l'enseignement en France qui touche nécessairement à l'un et à l'autre système. Il fallait aussi une harmonisation des statuts des enseignants et de l'ensemble des personnels des établissements privés. Mais pour le reste, ils allaient aux négociations avec la ferme intention de ne pas voir disparaître leur liberté. La grande question de l'échec scolaire, qui n'est pas abordée dans ce texte, les responsables de l'école libre étaient disposés à en faire la question centrale des discussions. «Je constate, écrit Mgr Honoré (3), que le projet reste muet sur les grands objectifs éducatifs qui permettent de remédier à l'échec scolaire et de donner un contenu aux deux finalités évoquées : l'apprentissage de la tolérance et l'acquisition de la liberté.»

Quant aux négociations qui vont s'ouvrir, je crains qu'elles ne puissent aboutir dans les conditions actuelles. Chaque partie va formuler des contre-projets radicalement irréconciliables. Dans cette perspective, le pouvoir socialiste devra prendre ses responsabilités et proposer aux parlementaires un projet de loi qui lui sera propre et qu'il a les moyens de faire adopter à une large majorité. Je tiens à souligner d'autre part que la France reste le seul pays d'Europe à ne pas avoir encore avoir digéré sa querelle scolaire. Tous les autres pays se sont orientés vers des systèmes pluralistes, où les établissements disposent d'une large autonomie de gestion et d'innovation. La gauche dispose aujourd'hui des moyens législatifs pour établir la justice. C'est pour elle une mission historique de réconciliation. Il ne faut pas, sous la poussée des dogmatismes, qu'elles s'y dérober.

propos recueillis
par François Moulin

(1) «La puissance publique conserve la maîtrise... elle doit pouvoir s'assurer que l'intérêt public reste toujours à la mesure de l'activité du Groupement d'Intérêt Public, aucune déviation ne devant être admise à cet égard.» Déclaration du rapporteur de la loi du 15 juillet 1982.

(2) Autre prise de position significative : celle rendue publique dans une lettre ouverte au Président de la République par le grand Maître du Grand Orient : «Les propositions du gouvernement pour l'ouverture des négociations que vient de présenter le ministre de l'Education Nationale ne sont pas de nature à nous rassurer sur cet aspect (la laïcité). Notre conception de l'Ecole laïque exclut toute possibilité de dualisme au sein du service public.»

(2) «Le Monde» du 24 décembre.



Chaque année voit sa floraison de titres royalistes et c'est un sujet d'étonnement pour beaucoup que de dénombrer ces multiples journaux plus ou moins éphémères qui témoignent de la vitalité de notre courant de pensée. Parmi ces titres «marginaux» le «Lys Rouge» occupe une place à part, dans la mesure où, fondé en 1976, il fait preuve d'une longévité et d'une régularité de parution peu commune. Surtout le «Lys Rouge» correspond, un peu mystérieusement, au goût d'un public assez étendu. Il bénéficie d'autre part d'un taux de réabonnement sans comparaison, connaissant certaines échéances à 100% de réabonnements.

Comment expliquer cette intrigante stabilité ? Une seule solution pour le savoir : s'abonner !

SOMMAIRE DU N° 15 janvier 1983

— Lettre à Bertrand Renouvin sur l'avenir du royalisme,

J.-P. Lamy

— Débat sur la politique économique du gouvernement socialiste, Pascal Erre et Jacques Beaume

— Dossier historique : L'Égitimisme, orléanistes, républicains à Lyon en 1830,

Frédéric Aimard

BULLETIN DE COMMANDE OU D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

s'abonne au «Lys Rouge» pour 4 numéros et joint son règlement à l'ordre de «Royaliste» (soutien : 60 F - normal : 40 F),

commande le numéro 15 du «Lys Rouge» et verse pour cela 12 F à l'ordre de Royaliste, CCP 18 104 06 N Paris.

les enfants modèles

Quand on est fils d'un grand dirigeant du Parti communiste - désigné de son vivant comme «celui de France que nous aimons le plus» -, quand on a cru avec ferveur à l'Union soviétique et que le voile se déchire, il ne devrait plus y avoir place, dans le cœur et dans l'esprit, que pour l'amertume, la révolte, voire la haine.

Or ce que dit Paul Thorez ne correspond pas à ce que l'on pouvait attendre, ou redouter. Son livre témoigne d'une vraie tendresse pour la terre et pour le peuple russes, et surtout d'un très grand amour pour son père.

Certes, on trouvera dans «Les Enfants Modèles» la description de la vie des jeunes privilégiés du communisme, dans un camp de cocagne au bord de la Mer Noire, et du lent désenchantement qui devait amener le fils de Maurice

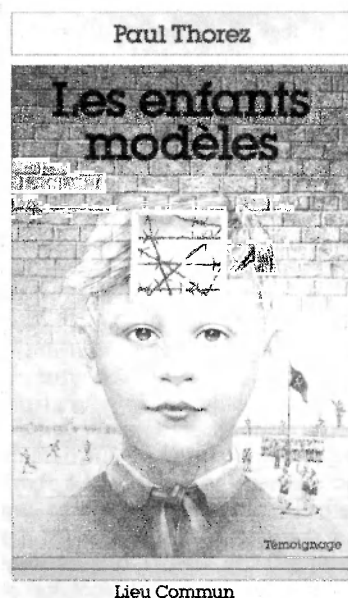
sont des enfants que l'on protège de la vie, et de la vérité.

Mais il y a dans ce livre un autre témoignage, d'une portée beaucoup plus grande, qui touche à l'homme communiste et qui fait entrevoir une réalité que nous ne parvenons pas encore à bien cerner. Maurice Thorez le «déserteur», «l'homme de Moscou» et de l'Internationale communiste est d'abord le père qui fait aimer la France au petit Pavlik, né en Russie pendant la guerre et qui se déclare «russe, soviétique et moscovite» lorsqu'il arrive à Paris. «L'amour de la France m'a été insufflé par mes père et mère avec les premiers mots qu'ils me dirent» écrit Paul Thorez qui rend à son père le très bel hommage que voici : «Enfant, j'avais une admiration absolue pour le savant qui m'enseignait tant de choses, dans le peu de temps qu'il pouvait me consacrer (...). Il nous racontait tout sur les pays où nous passions : la géologie, la géographie, l'histoire... et ce commentaire n'avait rien d'académique. Il nous apprenait surtout à aimer. Derrière chaque monument, il voyait le travail de tout un peuple et les mains des bâtisseurs. Je lui dois, entre autres inclinations, mon goût pour l'architecture religieuse. Il m'a fait prendre conscience non seulement de la somme de travail et de temps, mais encore de la foi que demandent la beauté et l'harmonie des formes qu'a élaborées au fil des siècles la France chrétienne».

Maurice Thorez, «Fils du Peuple» et produit du système communiste, était d'abord un vrai fils de notre pays.

B. LA RICHARDAIS

Paul Thorez - Les enfants modèles - Ed. Lieu Commun. Prix franco : 70 F.



Thorez à rompre avec le communisme. Dans un très beau style, et sans jamais recomposer ses souvenirs à la lumière de ce qu'il a compris par la suite, Paul Thorez brosse la peinture exacte et vivante d'une certaine jeunesse soviétique, gaie mais conformiste, idéaliste mais vivant dans une aisance matérielle qui contraste avec les conditions de vie du peuple russe. Les «enfants modèles» du communisme, qui s'ébattaient si joyeusement au camp d'Artek,

à faire connaître

«Le Royalisme» (1), une brochure dont on néglige l'intérêt pédagogique. A tort !

Les petits livres de la collection «Que sais-je» sont souvent des pièges. Trop superficiels pour celui qui sait, ils supposent trop de choses connues pour le néophyte. L'ouvrage de du Puy de Clinchamp ne peut échapper totalement à la loi du genre. Traiter en 120 pages de l'action des cinq prétendants (2), qui ont vécu de 1820 à nos jours, tenait de la gageure. D'autant plus que l'auteur ne pouvait faire l'économie d'une mise en situation le faisant remonter à la monarchie d'Ancien Régime et de considérations diverses mais utiles sur le droit dynastique ou sur les monarchies européennes et leur avenir, entre autres choses.

Une brève enquête dans notre entourage révèle pourtant mieux que toute analyse les qualités de cet ouvrage. La plupart des militants royalistes d'aujourd'hui ont lu sa première édition (1967), alors qu'ils étaient encore républicains. Pour certains ce fut le premier contact avec notre courant d'idées. Il faut donc croire que la pédagogie de du Puy de Clinchamp n'est pas trop rebu-

tante. Ajoutons que cet auteur, pour aller toujours au plus court, n'en voit pas moins juste sur la plupart des questions. La nouvelle édition, remise à jour, est donc à lire et à faire lire à nos sympathisants.

F.A.

(1) Philippe du Puy de Clinchamp - Le Royalisme - PUF. Prix franco : 21 F.

(2) Cinq prétendants : Henri V, comte de Chambord (1844-1883) - Philippe VII, comte de Paris (1883-1894) - Philippe VIII, duc d'Orléans (1894-1926) - Jean III, duc de Guise (1926-1940) - Henri VI, comte de Paris.

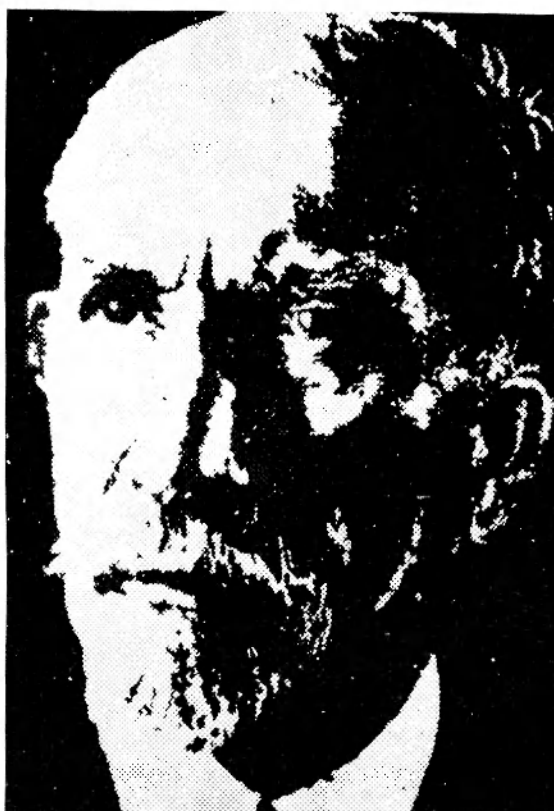
**pour
s'abonner
à royaliste?
voir page 11**

L'écrivain, le penseur, le poète de Margitigues ont eu une telle importance à un moment essentiel de ma vie d'esprit qu'à vrai dire ils ne m'ont jamais quitté, même s'il m'est arrivé sur certaines questions de m'éloigner d'eux. Parfois j'ai eu la tentation un peu folle de vouloir les oublier, non par absurde goût de la table rase, mais pour les redécouvrir neufs, sans préjugés. Comme s'il était possible d'arracher Maurras à ses passions et aux nôtres, de le trouver quelque matin, épuré, intact. Comme si ce ne fut pas sa grandeur d'être engagé tout entier, livré à son travail infernal, ce qui fut son honneur, son destin et sa part maudite ! Il y a quelque dix ans, j'eus la prétention aussi folle de le vouloir «autre» (1), du moins autre que ses ennemis et certains de ses amis l'imaginaient. «Autre» - pourquoi ne pas le dire aussi ? - qu'il fut, par accident, par fatalité, mais aussi par un des aspects les plus impérieux et mystérieux de sa pensée.

A vrai dire, à ce petit livre, trop rapide et par trop récupérateur, il manquait quelques chapitres que j'avais en tête, qui m'eussent aliéné la plupart des maurrassiens et n'étaient pas arrivés à pleine maturité. J'entrevois, je supputais. Oui, il était vrai que le jeune Maurras avait été nihiliste. Ce nihilisme résultant moins d'un désordre moral que d'un désarroi de l'esprit, une impossibilité à reconnaître un être qui ne fut proche du chaos et du néant. La phrase fameuse : «Ce qui m'étonne ce n'est pas le désordre, c'est l'ordre» - résulte de cette conviction intime que l'on ne surmonte le chaos originel que par miracle. L'autre phrase non moins fameuse - «nulle origine n'est belle» - est aussi pleine d'une sève métaphysique amère. On s'étonne qu'un philosophe aussi désespéré - il ne fut pas pour rien si proche de Schopenhauer - ait pu être reconnu comme gardien d'un ordre naturel et bienfaisant - il fallait lire à ce propos les affirmations plutôt comiques de M. Pierre Guidoni, récemment dans «Le Quotidien de Paris» (2). A l'horizon de toute société, il y aura toujours la mort, ce qui explique que toute la politique maurrassienne soit traversée comme par un frisson, une hantise et même un spasme annonciateur du malheur qui fond sur la cité.

Certes, il y a loin de l'ontologie nihiliste du jeune écrivain aux pages très aristotéliciennes de la *politique naturelle*. Mais entre temps la politique est venue non tellement, selon un préjugé général, à la suite de l'étude d'Auguste Comte, mais en réponse à un souci existentiel, une approche du lien social perçue autant comme nécessité de vivre que comme fruit d'un amour fondateur : «Tout est social en nous, nous ne nous en apercevons pas... la tendresse maternelle, la douceur des adultes ont si bien enveloppé notre enfance que nous ne pensons pas même à prendre conscience de ce réseau protecteur; tout se tenait, les autres étaient en nous; nous faisons, nous aussi partie de leur vie.» Sans doute, tenons nous là le meilleur de l'inspiration politique maurrassienne, cette conscience du *nous* ontologique que nous sommes, débordant de nos égoïsmes et de nos *moi* dévastateurs lorsqu'ils refusent de reconnaître le lien social comme prolongement de leur être même. Nous sommes au-delà de tous les rationalismes desséchants auxquels on a voulu ramener cette pensée. Le rationalisme, justement, est tout entier chez son ennemi intime, Jean-Jacques, qui ne reconnaissant pas ce nous transcendant est condamné aux totalisations forcées, et par voie de conséquence au totalitarisme.

Pourquoi faut-il, alors que voulant réduire Rousseau, Maurras le contre parfois dans un langage symétrique ? Peut-être un piège de la raison, cette raison dont la naissance est reconnue comme le plus grand événement de l'histoire humaine. A ce point, quelque chose en nous proteste qui ne pouvons nous reconnaître dans la seule tradition grecque. Certes, cette tradition ressourcée à Athènes et prolongée dans d'heureux moments de nos lettres et de nos arts est éminemment my-



maurras trente ans après

thique. Elle est plus un vœu du cœur que cet idéal parfaitement rationalisé dont Malraux pensait que Maurras partageait la hantise avec Racine. La raison est d'abord pour l'auteur d'*Anthinea* «le flambeau des compositions éternelles», le défi au chaos et à la mort.

Dans cette réflexion, je me trouve presque entièrement tributaire d'une étude inédite de Pierre Boutang sur Maurras philosophe, qui explique la vraie nature de cet hellénisme ou de ce classicisme vécu comme transcendance de l'homme universel refusant la dissolution. Nous sommes tout près des hautes analyses platoniciennes sur la composition de l'Etre. Là encore et toujours la politique s'origine ontologiquement. Mais ce point fort d'une pensée a sa contrepartie négative et catastrophique, née d'une monstrueuse erreur historique et exégétique, une méconnaissance dont il faudra bien expliquer quelque jour les véritables causes.

Sur ce point, je cite directement Pierre Boutang : «La source de son antisémitisme est la furieuse identification du génie juif avec les puissances désordonnées de l'étang de Marthe; en ce sens le juif qu'intellectuellement il persécute, est en lui, figure du désordre et de la mort, et longtemps usurpa, pour lui, la figure du christianisme.» On comprend que si Jérusalem est vouée à cette fonction de dissolution, si le Christianisme des origines participe d'une sorte de génie destructeur de la cité, l'antisémitisme maurrassien se rattache à des causes plus déterminantes que les convenances empiriques du nationalisme. Cela pèse terriblement sur une histoire et un destin. Et il ne fallait rien moins que le miracle de la grâce pour

surmonter un malentendu intellectuel tragique.

Que l'on m'entende bien. Je ne joindrais jamais ma voix à la troupe haineuse, sourde et aveugle qui s'acharne contre un Maurras dont elle est bien incapable de reconnaître le drame métaphysique et la profonde angoisse existentielle. Tout récemment, il m'est arrivé de me mettre violemment en colère contre une assemblée d'ailleurs ni haineuse, ni sourde et aveugle, mais tout de même trop prompte à transformer le poète de la *Balance intérieure* en intellectuel obtus, décidément fermé à toute requête spirituelle. Ce genre d'antimaurrassisme manque à tout coup son objet, par méconnaissance radicale d'une âme et de ses cris, par refus coupable de discerner une recherche qui ne date pas des dernières années d'une vie (les poèmes l'attestent trop !).

La question n'est donc pas de refuser à Maurras l'angoisse du salut mais de comprendre ce qui si tôt le rendit étranger au génie juif et au message biblique. Les conditions de son développement intellectuel et même de sa formation chrétienne ne sont pas innocentes. C'est probablement dans son petit monde profondément catholique que Maurras apprit la défiance à l'égard de ses compatriotes israélites, et plus généralement à l'égard du peuple juif tout entier. L'antisémitisme du monde catholique, celui de la *Croix* et du *Pèlerin* est de beaucoup antérieur à l'antisémitisme d'Etat professé par l'Action française. Plus profondément encore, l'intelligence catholique de l'époque est marquée d'une défiance profonde à l'égard de la Bible dont l'étude est considérée comme le bien propre des protestants. Les professeurs du collège d'Aix étaient sans doute beaucoup plus marqués par les humanités, les belles lettres que par une étude approfondie des textes de l'Ancien Testament. Je ne mets en doute évidemment ni leur foi, ni leur piété, ni même a fortiori leur éventuelle sainteté. Je m'interroge sur une carence de culture qui dépasse infiniment les enjeux culturels. Une certaine défiance de l'enracinement biblique du christianisme a pu produire des ravages, des conséquences en tout cas dommageables pour le développement intellectuel du jeune Maurras.

Il faut bien convenir que l'antisémitisme réduit à des causes purement empiriques aurait pu se dépasser ou même disparaître dès que l'infamie persécution hitlérienne commença. Je sais bien que face à l'hitlérisme Maurras fut lucide, qu'il dénonça dès le départ son racisme. Mais pourquoi alors jusqu'au bout de l'occupation les attaques incessantes contre les juifs ? Maurras ignorait leur extermination systématique par Hitler ? Sans aucun doute. Mais la lucidité politique ou du moins une certaine clairvoyance du cœur auraient dû faire comprendre au chef de l'Action française l'aboutissement de la barbarie qu'il dénonçait prophétiquement dans la préface de son livre «*Devant l'Allemagne éternelle*».

Mais à un autre point de vue, plus personnel, son ignorance du génie juif fut dommageable à Maurras. Ce génie aurait été secourable à son appétit intellectuel, à sa quête d'une vérité qui ne fût pas «atroce». La lumière biblique lui aura trop longtemps manqué comme révélation d'un Dieu d'amour qui mieux que quiconque aurait combattu sa pente au désespoir et à l'agnosticisme. La Providence devait prendre d'autres chemins pour lui faire connaître la certitude entre les bras de l'espérance et de l'amour, certitude que le voile tendu sur la révélation du Livre lui avait voilée.

Gérard LECLERC

(1) Gérard Leclerc - *Un autre Maurras* - IPN 1974, prix franco : 50 F.

(2) J-M Rouart, Gilbert Comte, René Rémond, Pierre Guidoni, Jacques Julliard, in «*Le Quotidien de Paris*» du 14 décembre 1982, dossier : «*Maurras le maudit*».

Rappelons également le «*Charles Maurras, l'Action française et la question sociale*» de Bertrand Renouvin, Ed. Royaliste 1983. Prix franco : 103 F.

jacques cœur

Paris pris par les Bourguignons en 1418, le dauphin Charles, futur Charles VII, s'installe à Bourges. Jacques Cœur, fils d'un négociant de Bourges, a dix-huit ans et sa soif d'action est immense. C'est la rencontre de ces deux fabuleux destins que Claude Poulain (1) a retracée d'une manière remarquable.

Influencé par l'exemple des grands banquiers italiens et levantins, Jacques Cœur obtient du jeune roi - de trois ans son cadet - au cours d'un premier contact, la frappe de l'Hôtel des Monnaies de Bourges en association avec deux compères. Las ! Le trio rogne sur les monnaies et une fraude portant sur 6,3kg d'or fin est découverte en 1428. Plus de peur que de mal, des lettres de rémission passent l'éponge en 1429.

1429, c'est précisément le début de l'épopée de Jeanne d'Arc qui en deux ans change Charles VII d'éternel perdant en vainqueur potentiel mais mal assuré. Dans ce royaume qui se ressaisit et se reconstruit, Jacques Cœur comprend qu'il y a une grande

aventure commerciale et économique à courir. Après un voyage en Méditerranée et en empruntant de l'argent de part et d'autre, il lance, à partir de 1433, un véritable empire maritime : des navires basés dans les ports languedociens et provençaux troquent les produits d'Orient contre des marchandises venues de tous les points d'Europe. D'où un afflux d'or et d'argent qui irrigue la France. En même temps, Jacques Cœur se fait prêteur d'argent et oblige ainsi les hauts personnages des différentes coteries qui cherchent à influencer le roi. Un roi justement de moins en moins influençable, qui au cours d'un voyage en 1436 avec Jacques Cœur apprécie la valeur du personnage et l'intérêt de son projet économique pour la France. Dès lors la faveur royale ne se dément pas.

En 1436 Jacques Cœur est maître des Monnaies de Paris. Et surtout il devient en 1438 commis de l'argenterie, en 1440 Argentier, en 1441 annobli et commissaire aux Etats du Languedoc, en 1442 Conseiller du Roi. Son crédit est renforcé par la faveur d'Agnès Sorel, devenue la maîtresse du roi en 1444. Il prête beaucoup d'argent au monarque (700 000 livres en 1451 pour reconquérir la Guyenne !) et en gagne encore plus par des procédés dont l'orthodoxie serait de nos jours plus que contestée mais qui ne formalisent guère le roi. Jusqu'au moment où (fin 1451) il le fait



adieu maître et merci

La nouvelle m'a cueilli au petit matin, entre une publicité pour les chaussettes et une autre pour de l'apéritif : «Arthur Rubinstein s'est éteint hier soir 20 décembre à Genève». L'information a ses extravagances et la mort ses antiseptiques.

Immense personnage, à la fois homme du monde, écrivain, pianiste, merveilleux conteur, voyageur infatigable parlant sept ou huit langues. La musique ? Elle fut partout coulant à gros bouillons dans chacun de ses gestes et chacune de ses facéties. Quelle incompréhension de dire qu'il n'avait rien composé : sa vie tout entière fut une œuvre, n'y aurait-il que les trois volumes de ses mémoires pour nous l'indiquer ou nous le faire découvrir. Résumer sa vie ? Ridicule, a-t-on jamais résumé un concerto de Chopin ou de Schumann !

Immense personnage de 95 ans pour qui Brahms était un compositeur moderne et Saint-Saëns d'avant-garde avec la cadence qui débute son second concerto, pour qui le Paris des années folles datait d'avant-hier, qui avait rencontré la plupart des artistes de son temps : Chaliapine, Casals, Stravinsky, Ravel, Picasso, Diaghilev, Chagall, Szymanowski, Thibaud, Paderewski, de Falla, Claudel, Mihlaid, Nijinsky, Cocteau, Poulenc, Guitry, Cortot ...

Immense personnage dont nous conserverons des enregistrements fabuleux : le second concerto de Brahms, le second de Saint-Saëns, des pages admirables de Chopin, le Mozart du 23ème concerto et surtout celui du rondo en la mineur que R.C.A. vient de rééditer (1). «Mozart, c'est le port final de

chaque musicien avant sa mort (...) /Mozart/, toujours le bonheur sublime, je suis au ciel, je suis déjà mort et je me promène partout, là-bas.» (2)

J'ai lu dans une feuille de province, sans doute sous la plume d'un bilieux, qu'il fut un monstre d'égoïsme, ayant un goût prononcé pour l'argent et la publicité, et de le traiter de vieillard mégalomane. Sans blague ! Et même après tout qu'importe, le souvenir que nous en garderons sera celui d'un pianiste inimitable et non d'un technicien du piano. Rajoutons pour mon bilieux qu'il adorait aussi les femmes, les cigares et qu'il détestait les médiocres, qu'il avait ses détracteurs comme ceux-ci des dérangeaisons.

«Je ne me rendrais jamais» avait-il dit (2), nous non plus qui l'avons vu dans son dernier concert à Paris acclamé par un Palais des Congrès hurlant et trépidant.

Il y a une phrase qu'on peut à présent lui adresser, celle de Charles-Marie Widor voyant s'éloigner le cercueil de César Franck : «Adieu, Maître et merci car vous avez bien fait».

H. SAINT-VALLIER

(1) R.C.A. RL 13342 Bach/Mozart/Franck.

(2) Entretien accordé au «Point» (7 janvier 1979).

arrêter sous l'accusation - stupide ! - d'avoir fait empoisonner Agnès Sorel et celle - fondée mais tardive - de malversations diverses. Il est torturé, emprisonné à vie et se voit privé de tous ses biens. Ne noircissons pas trop cependant Charles VII comme le fait Claude Poulain. Michel Herubel, dans son «Charles VII» montre qu'il y avait sans doute des accointances suspectes entre Jacques Cœur et le dauphin Louis qui constituait un

véritable danger pour la Couronne.

En 1454, Jacques Cœur s'évade, se fait nommer capitaine des galères pontificales, poste auquel il meurt en 1456, couronnant par une fin peu banale une carrière hors du commun.

Arnaud FABRE

(1) Claude Poulain - Jacques Cœur - Fayard. Prix franco : 104 F.

les municipales

PARIS

Avant de prendre une décision définitive en ce qui concerne la façon dont nous participerons aux élections municipales de mars prochain à Paris, il nous est indispensable de faire une analyse précise de nos forces et un recensement le plus complet possible de l'aide que les militants et les sympathisants de la NAR dans la région parisienne sont susceptibles de nous apporter.

Quels seront nos besoins et comment nous aider ?

— En acceptant de figurer comme candidat sur nos listes. Le nouveau mode de scrutin nécessitant un nombre de candidats très important (509 pour être présents partout à Paris) votre acceptation nous sera particulièrement utile,
— En promettant votre militantisme actif pendant la campagne officielle (du 21 février au 5 mars) : travail de secrétariat, collage d'affiches, distributions de tracts, etc. Les possesseurs de voiture seront tout particulièrement appréciés ...

— En retenant déjà votre journée du 6 mars pour être nos délégués dans tous les bureaux de vote,
— En nous indiquant quelle pourra être votre participation financière, car une campagne électorale coûte cher, puisque tous les frais d'impression (affiches, professions de foi, bulletins de vote) sont à notre charge.

Nous avons besoin de savoir, dès aujourd'hui, comment vous envisagez de nous aider pour cette campagne. Téléphonez nous au journal (297.42.57) où une permanence pour les questions municipales est assurée tous les jours de 18 h à 19 h 30 durant tout le mois de janvier.

PROVINCE

De nombreux lecteurs participent déjà, ou envisagent de participer, à des listes municipales. Nous souhaitons être informés de leur action, en particulier dans les petites communes, pour lesquelles nous avons quelques difficultés à établir un recensement exact.

PARIS

● MERCREDIS DE LA NAR

Tous les mercredis à 20 heures, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - 4ème étage - Métro Bourse ou Palais Royal a lieu une conférence débat ouverte à nos lecteurs. Les conférences sont suivies, pour ceux qui désirent continuer les discussions, d'un buffet (participation aux frais du buffet : 13 F).

Mercredi 5 janvier

Paul THOREZ vient présenter son livre «Les enfants modèles».

Mercredi 12 janvier

C'est un neuropsychiatre qui travaille et poursuit une réflexion dans les perspectives ouvertes par René Girard, qui viendra nous présenter son dernier livre «Un mime nommé désir», livre très facile d'accès contrairement à ce que l'on pourrait croire. Le Dr Jean-Michel OUGHOURLIAN dont la pensée est particulièrement novatrice avait accordé un entretien à «Royaliste» en novembre dernier. Sous réserve d'empêchement de dernière heure, René Girard en personne assistera à la réunion et participera au débat.

Mercredi 19 janvier

Depuis plusieurs années notre ami Philippe de SAINT ROBERT travaille à la préparation d'un livre sur Charles V. Nous lui avons demandé de venir nous présenter ce souverain souvent mal connu bien qu'il fût un très grand roi.

Exceptionnellement, ce soir là, participation aux frais du buffet : 17 F, (galettes de la fête des rois).

Mercredi 26 janvier

Dans son dernier livre «Le capitalisme de la séduction» qu'il viendra nous présenter, Michel CLOUSCARD effectue une véritable autopsie de la civilisation capitaliste et de ses rites initiatiques. Du flipper au haschich en passant par la guitare électrique il démonte les clichés de cette pseudo civilisation qu'il dénonce. Michel Clouscard est professeur de sociologie à l'Université de Poitiers.

● Vendredi 21 janvier

LA MESSE TRADITIONNELLE POUR LOUIS XVI aura lieu à 12 h 30 en l'Eglise Saint Germain l'Auxerrois, paroisse des Rois de France (en face de la colonnade du Louvre, métro Louvre). Les personnes qui désireraient, après la messe, participer au déjeuner amical que nous organisons, sont priées de s'inscrire en téléphonant au journal (297.42.57) - En principe Pierre Boutang et Gérard Leclerc participent toujours à ce repas.

● MAINE ET LOIRE

Réunion de travail du Club Nouvelle Citoyenneté le jeudi 20 janvier : «Les média et la Citoyenneté» avec comme invité un journaliste de la presse locale. Renseignements en écrivant à Nicolas Lucas, BP 2141, 49021 Angers Cedex. (Attention : l'ancien numéro de Boîte Postale n'est plus valable).

● HAUTE GARONNE

Attention, «CONNEXION» revue culturelle éditée par des jeunes royalistes du Sud-Ouest, a changé d'adresse. Nouvelle boîte postale : «Connexion», B.P. 15, 31650 St Orens. Envoi du dernier numéro contre 10 F à l'ordre de F. Rodriguez.

● COUPURES DE PRESSE

Nous tenons le plus soigneusement possible un «livre de presse» et nous nous efforçons qu'il soit complet, c'est-à-dire qu'il comporte toutes les coupures de presse concernant le royalisme, le comte de Paris ou la famille royale, les autres organisations royalistes, la NAR, y compris nos propres communiqués, etc.

Ceci n'est possible qu'avec votre collaboration : à chaque fois que vous voyez quelque chose qui nous concerne dans n'importe quel journal, il faut le découper (ou le photocopier) et nous l'envoyer en notant la référence précise (date et nom du journal). Sans cette collaboration il nous est impossible de faire un travail correct.

un livre de référence

«Charles Maurras, l'Action française et la question sociale», ce nouveau livre de Bertrand Renouvin est à la fois un ouvrage de référence et un ouvrage d'histoire. Il a sa place dans toutes les bibliothèques. Editer un livre représente toujours pour nous un gros investissement et il nous faut donc écouler rapidement un nombre important d'exemplaires pour rentrer dans nos frais et envisager ainsi de nouveaux projets. Cela n'est possible qu'avec la participation de nos lecteurs que nous invitons à devenir eux-mêmes les diffuseurs du livre : signalez-nous les personnes à qui nous pourrions

envoyer un prospectus de présentation du livre, achetez en plusieurs exemplaires à diffuser autour de vous, faites commander le livre par votre bibliothèque municipale ou universitaire, demandez à votre libraire de le mettre en vente, etc.

Tarif :

1 exemplaire : 98 F (103 F franco)
2 exemplaires : 160 F (169 F franco)
3 exemplaires : 210 F (222 F franco)
5 exemplaires : 250 F (267 F franco)

Commandes à adresser, accompagnées de leur règlement, à l'ordre de «Royaliste», CCP 18 104 06 N Paris.

royaliste 

17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 297.42.57.
CCP Royaliste 18 104 06 N Paris

Changement d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 4 F en timbres pour les frais.

Les illustrations et les photos de ce numéro ont été fournies par le groupe audiovisuel et sont la propriété du journal.

Directeur de la publication : Y. Aumont
imprimé en France - Diffusion NMPP
N° de commission paritaire 51700.

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (40 F), 6 mois (75 F), un an (130 F), de soutien (250 F)*

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

«Ils sont fous ces communistes !» Telle est la première impression qui vient à l'esprit, après lecture de la déclaration du Bureau politique du Parti communiste sur les «manipulations» et les «mensonges» dont la radio et la télévision se rendraient coupables lorsqu'elles parlent des pays de l'Est. Dire qu'en l'occurrence les communistes sont fous n'est pas l'expression de la haine ou du mépris, mais la tranquille constatation d'une évidence: le mot signifie simplement, selon l'acception commune, que le Bureau politique est imprévisible dans ses actes et délirant dans ses propos.

Cela prêterait à rire si cette campagne ne coïncidait pas avec le troisième anniversaire de l'invasion de l'Afghanistan et avec le premier anniversaire du coup de force de Jaruzelski. Cette attristante coïncidence est le premier signe de l'irréalisme de la direction communiste. Ce n'est évidemment pas au moment où reviennent à la mémoire les images de l'écrasement du peuple polonais et celles des présentateurs de télévision en uniforme, ce n'est pas au moment où le «Tribunal permanent des peuples» établit une première liste des crimes de guerre commis par l'URSS en Afghanistan que le Bureau politique du P.C.F. peut accuser la télévision de «dénaturer la réalité».

La comparaison que l'on ne peut manquer d'établir entre la ... réalité de la répression soviétique et les mots dérisoires du Bureau politique rend cette campagne particulièrement odieuse. Et cela d'autant plus qu'elle vient comme en écho des protestations adressées à la télévision française par l'ambassade soviétique, pour des raisons identiques. Circonstance aggravante pour la direction communiste, qui fournit un argument de poids à ceux qui la soupçonnent d'être composée d'«agents de Moscou»...

UNE CAUSE INDÉFENDABLE

Cette double faute aurait pu être évitée. Mais le choix d'un autre moment n'aurait pas rendu la campagne du P.C.F. plus convaincante, tant ses arguments sont grossiers. Un ragot sur la vie privée d'un dissident n'est pas en mesure d'effacer la somme des témoignages publiés sur le Goulag. Et prétendre que les révélations sur les pays de l'Est sont pour la plupart «inventées aux Etats-Unis» - procédé qui est dans la pure tradition stalinienne - ne convaincra pas les téléspectateurs que les scènes de répression en Pologne ont été tournées à Hollywood.

Il est inutile d'aligner les faits, aujourd'hui bien établis, qui rendent indéfendable la cause du socialisme soviétique.

le déclin du parti



par
bertrand
renouvin

Du moins ses avocats, s'ils n'ont plus le courage de prendre leurs distances ou d'exprimer leur réprobation, pourraient faire le gros dos, en misant sur la capacité d'oubli. Bien au contraire, ils agressent les journalistes et dénoncent l'emprise de la «droite» sur les *media*, commettant à nouveau une double erreur. La mise en cause de l'honnêteté des professionnels de l'information rendra le Parti communiste plus insupportable encore à ceux qui croient en leur métier et qui prennent des risques pour le faire.

En outre, le Bureau politique, dans sa velléité de chasse aux sorcières, montre qu'il n'a rien compris au système moderne de l'information. On sait que celui-ci n'est pas fait pour défendre une thèse, mais pour mettre en scène des faits. Sa logique est celle du spectacle, non celle du commentaire engagé. Il est possible de reprocher aux journalistes de la télévision de trop montrer sans assez expliquer, ou de laisser de côté les événements et les informations qu'ils ne jugent pas assez spectaculaires. Mais nul ne peut les accuser de favoriser tel ou tel camp avec les documents filmés qu'ils rapportent du Salvador, de Turquie, du Liban ou, encore une fois, de Pologne et d'Afghanistan.

La campagne du Parti communiste contre les *media* est donc perdue d'avance. Reste à savoir pourquoi il la mène, au mépris du sens commun. On peut y voir le signe d'un aveuglement collectif des dirigeants communistes : le Bureau politique tenterait d'effacer, par des propos outranciers, une réalité qui gêne ses convictions et qui paralyse dans une large mesure son action. Mais M. Marchais et ses amis ne peuvent ignorer des faits qu'ils ont autrefois dénoncés, et

leur foi communiste pourrait s'exprimer, comme dans d'autres pays, par une rupture avec l'Union soviétique. Au contraire, le Parti communiste est redevenu son porte-parole fidèle, au mépris de ses intérêts immédiats. Un tel alignement peut s'expliquer de deux manières : ou bien la direction communiste a parié sur la victoire finale de l'URSS et se met en situation d'en tirer parti; ou bien elle s'accroche à l'URSS comme l'homme qui se noie à n'importe quelle planche, même si elle est pourrie.

CRUAUTÉ DES FAITS

Dans les deux cas, l'attitude du Parti communiste est symptomatique de la crise qu'il traverse. La mort de Staline a ouvert la période des grands effondrements, des désillusions terribles : Budapest, le rapport Krouchtchev, la rupture sino-soviétique, Prague, la Pologne, les Dissidents, ont provoqué la faillite de l'idéologie marxiste et du modèle soviétique. De ce fait, le P.C.F. a vu décroître l'influence qu'il exerçait sur la philosophie, sur l'art, dans les sciences humaines et commence à perdre sa crédibilité politique, tandis que sa nature prolétarienne devient de moins en moins évidente.

Ainsi, le Parti communiste est en train de perdre à la fois son identité intellectuelle, ses références internationalistes, son statut politique et social. Ses revers électoraux, sur le front politique comme sur le front syndical, expriment de façon chiffrée cette lente décomposition, et montrent que le P.C. s'est enfermé dans un piège : membre de la coalition au pouvoir, il doit avaliser une politique qu'il ne peut approuver sans en retirer aucun bénéfice; qu'il passe demain dans l'opposition, et il perdra encore de son influence et sa crédibilité. De même, dans ses relations avec l'URSS, il est perdant quoi qu'il fasse : s'il s'aligne sur l'URSS en misant sur sa force, il se déconsidère; s'il s'en sépare, il perd encore de son identité et se retrouve seul dans une société devenue indifférente ou hostile à sa conception du monde.

Vivant une contradiction insurmontable, le Parti communiste s'affole, accumulant les erreurs, les retournements et les échecs. L'anti-communisme en devient inutile : les faits sont en eux-mêmes d'une insupportable cruauté. C'est ce que le Bureau politique vient de reconnaître en tentant de les effacer par le recours aux vieilles formules magiques. Mais, faute d'une croyance suffisante, la magie est désormais inefficace, face à la mort qui vient.

Bertrand RENOUVIN